

Le 13 novembre 2017.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 13 novembre 2017, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Lise Nolette, Roseline Boucher, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Michel Roy, Jean-Marie Poulin, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme Luce Périard ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Michel Roy et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 2 octobre 2017, et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

01-11-17 SIGNATURE DU PROCÈS VERBAL

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Madame Lise Nolette puisse signer le procès-verbal du 2 octobre 2017, attendu qu'elle était présente à cette rencontre.

Nous avons reçu :	taxes direct	28 691,00 \$	permis	110,00
	Taxes	23 686,85	loc. tables	350,00
	Internet	1 106,00	MRC. coll. sélec. 2016	8 528,78

02-11-17 SIGNATURE DES CHÈQUES DU MOIS DE NOVEMBRE 17

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste préparée par la secrétaire, exceptionnellement sous la signature de Madame Lise Nolette, conseillère au siège numéro 2 :

Marius Marcoux et Fils	électricité terrain jeux	5 416,33
Monty Sylvestre	divers dossiers avocats	153,96 \$
Imprimerie Héon et Nadeau	1250 enveloppes imprimées	474,85
Sidevic	outil garage	274,53
Hydraulique Vigneault	“	70,02
Bionest	terrain de jeux	120,70
“	garage municipal	120,70
“	particulier (repayé)	275,77
EnvironneX		480,02
Entrepôt produits bureau	encre couleur	464,50
Buropro Citation	livres biblio.	106,42
Forfait Médéric Desharnais	1 ^{er} vers. ch. hiver ½	6 323,62
“	1 ^{er} vers. entretien cours garage ½	689,85
Noel des enfants	sub. annuelle	300,00
FADOQ	“	300,00
Médias Transcontinental	annonce Constructo soumission AIRRL	820,58
Auger BC Sécurité	trouble sirène c.c.	181,66
Rogers		76,17
Vivaco	réparation usine	71,66
Me Marie Fréchette	contrat borne sèche + échange terrain 2 sud	1 250,00
Christiane Leblanc	inc. 1 semaine vacances	1 362,96
Mario St-Cyr	all. dép. novembre	300,00

Gilles Leblanc	c.c. oct. 17	100,00
Rec. Gén. can.		927,82
RC Novation	facturation + surveillance internet	465,65
Télébec	usine	95,39
Excavation TF	transport gravier voirie ordinaire	1 523,94
“	“ “	1 306,24
“	“ subvention	239,48
Équipement Robitaille	couteaux charrue	2 274,21
Sylvie Turcotte	cadeaux nouveaux nés	10,80
Coop. Solidarité	“	20,00
Buropro Citation	“	15,65
Fermières	“	50,00
Éditions FD	mise à jour codes	107,10
Hamel Propane	garage municipal	276,32
Vivaco	bois pont rang 1 nord	5 510,52
Loc. poteau lumière Vacanciers	annuel	60,00
Entente particulier, nouvelle installation septique urgent		7 043,29
Éditions FD	papeterie élections	2 478,98
Salaires élections	6 personnes	3 420,59
Sogetel	garage	33,30
“	c.c.	69,89
“	bureau	69,52
“	internet	413,91
Postes Canada	circulaire (repayé)	29,96
Brico Béton Vibré	déplacement pancarte St-Philippe	94,28
“	drainage en avant entrepôt sable + rang 2 nord	424,25
Excavation Marquis Tardif	voirie subventionné	3 447,74
“	voirie ordinaire domaine	348,33
Mario St-Cyr	loc. équip. Nov. + ass. + élec hiver	733,34
France Mc Sween	frais déplacement	75,60
Hydro Québec	éclairage public	226,12
Hydraulique Vigneault	réparation camion	192,19
Gesterra	transport matières nov.-17	3 473,22
“	traitement matières oct.	1 227,76
Vivaco	réparation pont 1 nord	191,26
Sidevic	“	172,12
Petite caisse	sacs poubelle	8,90
Buropro Citation	papeterie	63,86
Génicité	AIRRL	344,93
Ciment Ro-No	blocs ciment entrepôt sable	856,57
Hydro Québec	caserne	44,61
“	usine	573,33
“	c.c.	423,23
“	terrain jeux	131,20
“	garage	251,00
FAE	cours artificier 2 personnes	229,95
Carrière Saints-Marthyrs	gravier subventionné	9 433,59
“	gravier voirie ordinaire	14 191,56
Excavation TF	transport gravier voirie ordinaire	1 045,00
	Total	84 380,80 \$

Salaires des employés : 8 978,49 \$

Questions du public

Une résidente du rang 2 sud fait un résumé de sa situation, par rapport à l'installation de baguettes sur le bord du chemin public qu'elle a dû faire elle-même ; elle demande qu'un constat approprié soit fait à l'inspecteur de voirie et M. Michel Roy.

On se demande quand les bandes de patinoire seront installées ; des membres du comité récréatif sont dans la salle et verront à cette installation, si le temps le permet dans les prochains jours, sinon au printemps.

Les chargées de projet remettent aux élus un résumé de leur travail, afin qu'on en prenne connaissance avant la préparation du budget 2018. Une rencontre sera faite avec elles plus tard.

03-11-17 TRANSACTION À INTERVENIR AVEC EXP

Attendu les rencontres préalables et les visites sur les lieux, concernant le soulèvement de la dalle de béton et l'apparition de fissures et cassures dans les murs de fondations et la dalle de l'abri à sable ;

Attendu un rapport d'expert fait par la firme Pluritec en juillet 2017 ;

Attendu des travaux faits par la municipalité pour corriger la pente existante du terrain afin de dévier l'eau provenant des pentes du terrain vers et/ou sous le bâtiment de l'abri à sable ;

Attendu que si les travaux correctifs apparaissent, en 2018, ne pas résoudre la situation, EXP s'engage à assumer les frais associés à la correction de la situation définitivement, selon la méthode préconisée par Pluritec ;

Il est proposé par Madame Roseline Boucher, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une copie de cette entente à M. Yves Turcotte de EXP pour signature ; lorsque cela sera fait, la municipalité paiera le montant de 6 496,09 \$, **sans les intérêts**, tel que déjà mentionné dans notre résolution numéro 09-01-17.

04-11-17 TRANSACTION À INTERVENIR AVEC CONSTRUCTION R. GOUIN

Attendu les rencontres préalables et les visites sur les lieux, en compagnie de représentants municipaux et de EXP ;

Attendu un rapport d'expert fait par la firme Pluritec en juillet 2017 ;

Attendu des travaux faits par la municipalité pour corriger la pente existante du terrain afin de dévier l'eau provenant des pentes du terrain vers et/ou sous le bâtiment de l'abri à sable ;

Attendu la signature d'une entente à intervenir avec EXP prochainement ;

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire part à M. Richard Gouin de Construction R. Gouin, que la municipalité paiera le montant de 36 974,73 \$, **sans les intérêts**, au mois de décembre 2017 ; considérant l'entente qui sera faite avec EXP, il serait de bon aloi d'avoir l'acceptation de Construction Gouin, afin d'éviter des recours judiciaires.

05-11-17 PAIEMENT FACTURE ÉLECTRICITÉ TERRAIN DE JEUX

Attendu le non-paiement de la facture de Marius Marcoux et Fils au mois d'octobre dernier par le droit de veto de la mairesse ;

Attendu la confirmation de la réception de la soumission de la compagnie datée du 23 février 2017 au montant de 3 600 \$ plus les taxes, pour les travaux d'électricité au terrain de jeux, tel que demandé au dernier conseil ;

Attendu des travaux supplémentaires non prévus à la soumission, tel que replanté les poteaux de lumières, refaire l'entrée électrique du terrain de jeux, faire une meilleure ligne électrique pour la fontaine et les jeux d'eau dans le parc ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer le montant total de la facture, soit 5 416,33 \$ à Marius Marcoux et Fils. (référence 09-04-17, à même les surplus)

06-11-17 CORRECTION RÉOLUTION 01-06-17

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de corriger la résolution 01-06-17, concernant l'autorisation de la présentation du projet du Comité Récréatif NDH inc, dont le titre est *Amélioration du parc municipal*, au Fonds de développement des territoires 2016-2019 (FDT), en enlevant la partie installation d'éclairage adéquat qui y a été inscrite par erreur. Le reste de résolution 01-06-17 est conforme.

07-11-17 REFUS DE SOUMISSION PROJET AIRRL 2018

Attendu la demande de soumission sur SEAO, concernant la réfection de trois chemins, dans le cadre de travaux de voirie sur le programme AIRRL 2018 ;

Attendu la réception de 4 soumissions et leur ouverture le 1^{er} novembre 2017 ;

Attendu que le montant du plus bas soumissionnaire est plus élevé que l'estimation ;

Attendu que notre budget ne permet pas d'octroyer le contrat ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la plus basse soumission conforme.

Comme il y a un projet pour d'autres travaux sur le rang 1 sud-ouest et à la limite du rang 2 sud, il y aurait lieu d'avoir une rencontre avec notre consultant, M. David Lafontaine de Techni-Consultant aussitôt que possible. La secrétaire entrera en communication avec lui demain.

08-11-17 RENOUELEMENT AU SIUCQ

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre entente de service avec le SIUCQ pour 2018, au coût de 500 \$.

Correction au contrat d'assurance : vérifier le montant d'assurances pour le garage municipal et l'abri à sable ; en général, on ne prendra pas de couverture supplémentaire tel tremblement de terre ou inondation.

09-11-17 SIGNATURES DES ÉLUS CHEZ DESJARDINS

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une résolution chez Desjardins, concernant la nomination et les signatures des nouveaux élus au conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

10-11-17 COMMANDE AQUA-MAG, USINE D'EAU POTABLE

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de commander le produit chimique Aqua-Mag, pour le traitement du manganèse dans l'eau potable, au coût total de 2 636,50 \$ plus taxes, pour un minimum de 10 contenants de 25,93kg. Dépendant du budget, on verra si on commande tout de suite ou sur le prochain budget.

11-11-17 CONFECTION DES COMPTES DE TAXES 2018

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham fera confectionner les comptes de taxes 2018 avec la MRC d'Arthabaska, au coût d'environ 1 000 \$.

12-11-17 REPRÉSENTANTS BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Nancy Delisle représentante du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham au réseau biblio CQLM pour 2018, ainsi que Mme France Mc Sween à titre de coordonnateur de la bibliothèque municipale.

13-11-17 ACHAT CALENDRIER GESTERRA 2018

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat des calendriers Gesterra pour les citoyens de la municipalité, au coût d'environ 200 \$.

14-11-17 SUIVI MÉDIATION CMQ AVEC HAM-NORD

Attendu la conférence préparatoire du 5 octobre dernier avec la Commission Municipale du Québec, dans un différend qui oppose notre municipalité avec le Canton de Ham-Nord ;

Attendu que ce différend concerne le partage des sommes versées par les exploitants de carrières/sablières situées dans notre municipalité ;

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proroger le délai prévu pour la médiation jusqu'au 16 mars 2018, et que Madame Luce Périard et Mme Christiane Leblanc, respectivement maire et directrice générale, secrétaire trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham soient autorisées à participer à la séance de médiation des 29 et 30 novembre prochain à Ham-Nord.

15-11-17 NOMINATION DES SIGNATAIRES

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Madame Luce Périard et Mme Christiane Leblanc, respectivement maire et directrice générale, secrétaire trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham soient autorisées à signer la convention de médiation qui sera présentée les 29 et 30 novembre prochain à Ham-Nord avec la Commission municipale du Québec.

16-11-17 MANDAT MONTY SYLVESTRE AVOCATS, MÉDIATION

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme d'avocats Monty Sylvestre, afin d'aider la municipalité pour préparer la rencontre de médiation avec la Commission municipale et le Canton de Ham-Nord les 29 et 30 novembre à Ham-Nord, concernant le différend qui les oppose en qui concerne le partage des sommes versées par les exploitants des carrières/sablières situées dans la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

Trio étudiant Desjardins pour l'emploi : possibilité de partager avec le comité récréatif et la Coop, à suivre en décembre.

Budget PIIRL : pour le chemin St-Philippe, la secrétaire remettra les documents à Mme Périard pour consultation avec Frédéric Michaud de la MRC prochainement.

La secrétaire a remis un projet de budget pour 2018, une rencontre de préparation sera à prévoir début décembre, de même que l'assemblée spéciale pour l'adoption avant les fêtes.

Le bureau municipal sera fermé du 20 au 24 novembre pour les vacances de la directrice générale.

17-11-17 DATES DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL 2018

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

En conséquence, il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à **19h30** :

8 janvier, 5 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin, 2 juillet, 6 août, **mardi** 4 septembre, 1^{er} octobre, 5 novembre, 3 décembre.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Suivi inscription des propriétaires pour les installations septiques : on attend encore des documents des propriétaires, mise à jour avec l'inspecteur municipal début décembre.

18-11-17 SUBVENTIONS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser les subventions budgétées aux organismes municipaux, soit le Noël des enfants et la FADOQ.

19-11-17 REPRÉSENTANTS RÉGIE DES 3 MONTS

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Madame Luce Périard et Madame Lise Nolette représentantes de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham à la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts.

20-11-17 REPRÉSENTANTS À LA MRC D'ARTHABASKA

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham souhaite que chaque élu municipal soit nommé individuellement pour remplacer le maire au conseil de la MRC d'Arthabaska, en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de celui-ci.

Formation à venir pour les nouveaux élus, possibilité sur internet, on en reparle quand on aura regardé les prix et les dates.

21-11-17 FORMATION ARTIFICIER

A la demande du comité récréatif, et pour les assurances également, il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire suivre la formation d'artificier à 2 personnes, au coût de 100 \$ chacun + les taxes. Le comité récréatif paiera leurs déplacements et les repas.

Nous avons reçu la subvention de voirie été/hiver le 7 novembre, 93 657 \$.

22-11-17 COURS PERFECTIONNEMENT D.G. LOI 122

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription au coût de 522 \$, et le déplacement et autres frais inhérents, de la directrice générale en janvier ou février, pour un cours de perfectionnement sur la loi 122.

Résumé de la rencontre sur le développement des régions à St-Camille en octobre, Sylvie Turcotte, chargée de projet, nous partage son expérience.

Programme MRC, RénoRégion encore en vigueur, on fera paraître une annonce dans le petit journal.

23-11-17 ENTENTE DE LOCATION DE MACHINERIE

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la signature de l'entente de location de machinerie (loader) avec l'inspecteur de voirie M. Mario St-Cyr, selon l'entente préalable habituelle, incluant les assurances et l'électricité.

24-11-17 VENTE DE TABLES DE PIQUE-NIQUE

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de vendre 6 tables de pique-nique à un particulier à Tingwick, au coût de 50 \$ chacune.

Il y aura une rencontre des inspecteurs municipaux à la MRC le 7 décembre.

L'inspecteur municipal se rendra à la cour le 5 décembre, avec l'avocate de la municipalité, dans le dossier d'une clôture d'un propriétaire sur le chemin St-Philippe.

25-11-17 DEMANDE AIDE FINANCIÈRE CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE ARTHABASKA-ÉRABLE

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer une aide financière au montant de 100 \$ au Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable.

26-11-17 ANNEXION DE LA PROPRIÉTÉ DE JASMINO SIROP AU TERRITOIRE DU CANTON DE HAM-NORD

Attendu les discussions au préalable qui ont eu lieu en 2016 ;

Attendu notre résolution numéro 10-12-16 sur le sujet, concernant la situation des lieux de même que les frais éventuels d'annexion ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham est toujours d'accord avec ce projet, et tel que décrit dans la résolution plus haut mentionnée, le Canton de Ham-Nord sera responsable des frais éventuels.

Nous avons reçu un montant de 4 940,23 \$, représentant la partie financement pour les travaux de voirie AIRRL 2017 du ministère des Transports.

Il y aura une rencontre pour les dg, et les inspecteurs en bâtiments, lundi le 20 novembre, 13h30 à 15h30, à St-Christophe d'Arthabaska.

27-11-17 SIGNATURE – ENTENTE CONFIAINT À LA MUNICIPALITÉ DIVERSES RESPONSABILITÉS, À L'ÉGARD DES COURS D'EAU SUR SON TERRITOIRE ET PRÉVOYANT LEURS MODALITÉS D'APPLICATION EN VERTU DE LA RÈGLEMENTATION RELATIVE À LA GESTION DES COURS D'EAU DE LA MRC

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la signature de ladite entente avec la MRC d'Arthabaska.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les transferts de fonds suivants :

- Analyse d'eau potable au poste entretien, réparation usine
- Electricité au terrain de jeux au poste électricité centre communautaire
- Gravier au poste outil

M. Roy nous parle de l'achat d'une génératrice, ça prendrait un équipement assez performant pour le centre communautaire, on attend les exigences de la phase 2 de la sécurité civile.

Egalement, il serait à considérer d'avoir un défibrillateur dans la municipalité, les chargées de projet nous parle d'une possibilité sur un projet, retour au budget.

M. Poulin parle de nouveauté et de débrouillardise pour le nouveau conseil et on se souhaite bonne chance.

Mme Delisle nous informe du lancement de la boîte à livre avec Artha-Livres, au terrain de jeux le 8 décembre, avec les jeunes.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Luce Périard, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner la session au lundi 27 novembre à 19 heures.

L'assemblée se termine à 21h20.

Accepté sur proposition de Mme Nancy Delisle
Secorder par Mme Roseline Boucher

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale, secrétaire trésorière

